

## COMMUNE LES VARENNES

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL n°4**  
**DU 06 février 2019**  
**Convocation du 31/01/2019**

**Présents :** *Iris BARDIN, Philippe GOUX, Vanessa LOBO, Xavier MELLET, Thierry MERCADAL, Christian BOUHOT, Cédric LAYRE, Emmanuel JEAN*

**Absents excusés :**

**Procurations :** *Elsa MERICQ à Iris Bardin, Cédric PENARD à Nathalie STEPHAN*

**Secrétaire de séances :** *Nathalie STEPHAN*

### **ORDRES DU JOUR : ouverture à 20h30**

Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 11 décembre 2018 à l'unanimité

#### **1 – Délibération et vote pour l'installation de 2 radars pédagogiques**

Monsieur Philippe Goux, informe les membres présents du Conseil Municipal que le SDEHG a retenu la demande de mise à disposition de deux radars pédagogiques dans les conditions suivantes :

- Mise en place de 2 radars pédagogiques avec panneau photovoltaïque
- Vous trouverez en annexe le plan d'implantation qui a été réalisé en présence de la commune.

• Part SDEHG	3 000.00 €
• <b>Part restant à la charge de la commune</b>	<b>3 000.00 €</b>

---

Total pour 2 radars solaires	6 000.00 €
------------------------------	------------

Les radars seront posés suivant le plan de localisation joint en annexe.  
Les radars répondront au cahier des charges joint en annexe.

S'agissant d'une mise à disposition la maintenance sera prise en charge en totalité par le SDEHG.

Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve la mise à disposition des 2 radars pédagogiques dans les conditions proposées par le SDEHG
- Décide de couvrir la part restant à la charge de la commune sur ses fonds propres.

## **2- Délibération et vote changement de candélabres**

Monsieur le Maire donne lecture du projet pour le changement des candélabres établi par le SDEHG.

La commission urbanisme, pose la question de l'utilité de ce changement.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- de voter contre ce projet pour 2019
- vote pour reporter ce projet en 2020

## **3- Délibération et vote du changement de cale de la cloche 1**

Monsieur Philippe Goux, informe les membres présents du Conseil Municipal qu'il est urgent de remplacer des cales en chêne sous les paliers de la cloche n°1.

Monsieur le Maire donne lecture de la société Bodet. La société Bodet nous propose un devis de 805 € HT (966 € TTC).

Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve le devis de la Société Bodet
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire de signer tout document utile à cette affaire
- 

## **4- Délibération et vote de la recherche et demande de subvention toiture de l'école**

Monsieur le Maire informe les membres présents du conseil municipal qu'il est nécessaire de refaire les toitures de l'école, de l'appartement n°2 et de la Mairie.

Le cout des travaux s'élèverai à plus de 25 000 € donc marché public.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- de voir pour créer un marché public

## 5- Questions diverses

- Photocopieur : Monsieur le Maire informe le conseil Municipal qu'il a une des contacts avec la société Ixéo. Nous sommes en retard de paiement de 3 trimestres. La Société Ixéo nous certifie que les loyers du copieur nous seront remboursés pendant 2 ans et au bout de ces 2 ans une négociation sera refaite sous réserve de renouvellement avec la société Ixéo.
- Contrat SFR : les contrats de téléphone /Internet de l'école et de la Mairie sont résiliés et seront remplacés par Orange par un contrat Pro.
- Extincteurs : le contrôle des extincteurs a été fait. 2 extincteurs sont à réviser, 2 extincteurs à mettre à l'école tout cela pour un devis de 614.38 € HT. Les 2 de la salle des fêtes sont ok.
- Emplois mairie : Monsieur le Maire informe qu'il faut garder à l'esprit de reconduire les contrats actuels et d'envisager la titularisation de Mme Nathalie Mericq. Quelques membres du Conseil Municipal souhaiteraient revoir le contrat de Yves SICARD.
- Espaces verts : Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il faudrait prévoir l'achat de matériel pour l'entretien des espaces verts de la commune. Il y a eu une discussion concernant la sécurité humaine et l'utilisation du matériel.
- Commission urbanisme : la commission propose d'envisager la remise en état des logements communaux.

*Clôture de la séance à 22h20*

<i>Philippe GOUX</i>	
<i>Elsa MERICQ</i>	
<i>Cédric PENARD</i>	
<i>Iris BARDIN</i>	
<i>Christian BOUHOT</i>	
<i>Emmanuel JEAN</i>	
<i>Cédric LAYRE</i>	
<i>Vanessa LOBO</i>	
<i>Xavier MELLET</i>	
<i>Thierry MERCADAL</i>	
<i>Nathalie STEPHAN</i>	